



# Tennis de Table Sport Adapté

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL



**Samedi 14 Mars 2020**

**A partir de 10h00**

**Salle de Tennis de Table à Vernantes (49)**

**Organisé par le Réveil Vernantais Tennis de Table**



## Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



**S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



**Respecter les horaires** de compétition et de vérification des engagements/licences.



**Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA** du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.



**Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

**La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.**

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



**Une demande de dérogation individuelle** peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.



**Aucune modification n'est possible** après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

## Règlement sportif

Le championnat régional de **Tennis de Table Sport Adapté** est ouvert uniquement aux adultes.

	Moins de 21 ans	Seniors	Vétérans
SAISON 2019/2020	2001-1999	1998-1980	1979 et après

Le règlement sportif Tennis de Table Sport Adapté est consultable sur [www.sportadaptepdl.org](http://www.sportadaptepdl.org)

## Informations sur le championnat



Le championnat régional de Tennis de Table Sport Adapté se déroulera le **samedi 14 mars 2020**.



Salle de Tennis de Table – Rue d'Angleterre – 49390 VERNANTES

avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette et restauration sur place (sandwichs, hot-dogs, croquemonsieurs, boissons).

Possibilité de commander des plateaux-repas froids – 18,00€ (à indiquer lors de l'inscription) :  
*Entrée / Légumes-viande / Fromage / Dessert / Boisson / Café*



Engagement de 5 euros par sportif.

## Programme prévisionnel

*L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.*

**A partir de 9h00 et jusqu'à 9h45**

Accueil des délégations et vérification des licences

**Dès 9h15**

Accès aux tables/Échauffement

**10h00**

Démarrage du championnat

**12h30**

Pause-déjeuner

**13h30**

Reprise du championnat

**17h00**

Podiums

## Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le 23 février 2020** :



par mail à [competition.sportadapte.pdl@gmail.com](mailto:competition.sportadapte.pdl@gmail.com)

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

**Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !**

## Contacts

- Technicien référent du championnat : Antoine CHÂTEAU

[competition.sportadapte.pdl@gmail.com](mailto:competition.sportadapte.pdl@gmail.com)

06.08.95.65.33 / 02.51.80.79.54

## Championnat de France 2020

**Championnat de France Tennis de Table Sport Adapté** : 19 au 21 juin 2020 (lieu à confirmer).

Les modalités de qualification au CF Tennis de Table Sport Adapté (quotas) sont précisées en annexe.

## Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



[www.sportadaptepdl.org](http://www.sportadaptepdl.org)



Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



@Ligue SApdl

## Partenaires



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTÉ

### FICHE D'ENGAGEMENT

A retourner impérativement avant le 23 février 2020

#### INFOS CLUB

Club :

N° affiliation :

Mail :

Tél :

#### DIRIGEANTS

(obligation d'avoir une licence dirigeant FFSA)

Responsable :

N° licence :

Mail :

Tél :

Entraîneur n°1 :

N° licence :

Entraîneur n°2 :

N° licence :

#### SPORTIFS

	N° licence	NOM - Prénom	Sexe (F/M)	Année de naissance	Classe
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

#### FRAIS D'ENGAGEMENT

Nombre de sportifs : ..... x 5 euros = ..... € (à l'ordre du Réveil Vernantais TT)

#### VISA DU CDSA

Date :

Signature et cachet :

## CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SPORT ADAPTÉ 2019/2020

### DEMANDE DE DÉROGATION INDIVIDUELLE

La demande de dérogation individuelle s'applique uniquement si un championnat départemental Sport Adapté a été proposé sur votre territoire (ou interdépartemental). Dans le cas contraire, l'engagement au championnat régional Sport Adapté ne nécessite pas la formulation d'une demande de dérogation.

La demande concerne le Championnat Régional :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Athlétisme Sport Adapté      | <input type="checkbox"/> Basket-ball Sport Adapté  |
| <input type="checkbox"/> Cross Sport Adapté           | <input type="checkbox"/> Football à 7 Sport Adapté |
| <input type="checkbox"/> Futsal Sport Adapté          | <input type="checkbox"/> Judo Sport Adapté         |
| <input type="checkbox"/> Lutte Sport Adapté           | <input type="checkbox"/> Natation Sport Adapté     |
| <input type="checkbox"/> Pétanque Sport Adapté        | <input type="checkbox"/> Tennis Sport Adapté       |
| <input type="checkbox"/> Tennis de Table Sport Adapté | <input type="checkbox"/> Tir à l'arc Sport Adapté  |

Association Sport Adapté : .....

Je soussigné(e), Monsieur/Madame ..... représentant de l'association, demande dérogation pour que Monsieur/Madame ..... participe au Championnat Régional Sport Adapté, pour le motif suivant :

- Absence pour raison médicale lors du championnat départemental ou interdépartemental  
⇒ merci de fournir le certificat médical daté et signé par le médecin
- Absence pour cause de participation à une autre compétition officielle Sport Adapté  
⇒ merci de mentionner la compétition : .....
- Autre motif : .....

Visa et signature / Association Sport Adapté	Visa et signature / CDSA

[ENCART RÉSERVÉ A LA LIGUE SPORT ADAPTÉ]

La demande de dérogation individuelle est :

- VALIDÉE
- REFUSÉE

Motif : .....

Visa et signature / Ligue Sport Adapté